



PRÉSENTATION

PAR ANTOINE MÉRIEUX*

Cette deuxième partie traite du thème d'une économie plus responsable et plus solidaire autour de cinq grands dossiers d'éthique financière qui ont connu, en 2002, une actualité particulière. Ces dossiers traitent successivement des problématiques de l'interdépendance des économies, de la délinquance financière internationale, de la responsabilité sociale des entreprises, de l'économie solidaire, et de la contribution de la finance au lien social. Sur ces différents sujets, des progrès sont enregistrés, encore bien modestes par rapport aux défis que doit relever notre économie désormais mondialisée.

LA PROBLÉMATIQUE DE L'INTERDÉPENDANCE DES ÉCONOMIES ET DU LONG TERME

Prenant une vue longue de l'avenir de nos économies, *Michel Aglietta* souligne que l'intensification des interdépendances et des intérêts communs à l'échelle de la planète implique le

développement de l'action collective dans la finance globale, à travers une plus grande coopération politique des États et une meilleure efficacité des institutions financières internationales. *Christian de Perthuis* rappelle le bilan mitigé de la conférence de Johannesburg sur le développement durable, qui a cependant permis quelques avancées concernant l'intégration des problématiques du développement et de l'environnement, l'irruption de la société civile sur la scène multilatérale, et l'accent mis sur les nouveaux partenariats publics/privés. *Carlos Joly* préconise, pour assurer le financement des retraites des pays développés dans la durée, une plus grande diversification des instruments de placement et une orientation nouvelle des investissements vers les pays émergents. Enfin, *Jean-Yves Naudet* revient sur la dimension éthique de la libération des échanges, qui est au cœur du processus de mondialisation. La mondialisation des échanges est un fait qui suscite des craintes, car il peut entraîner des phénomènes de domination, notamment dans le domaine de la culture. Elle doit s'accompagner, pour être signe de

* Délégué général de l'Association d'économie financière.

progrès, d'un enracinement des cultures dans des sociétés civiles fortes et dynamiques, qui préserveront la diversité des échanges et des produits.

LA LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE FINANCIÈRE INTERNATIONALE

Une des facettes les plus inquiétantes de la mondialisation est l'internationalisation de la délinquance financière, qu'elle concerne la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme ou toute autre forme de criminalité. Le présent dossier donne la parole aux responsables de cette lutte. *Jochen Sanio*, président du Groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux (Gafi), rappelle le travail effectué au titre de la révision des quarante recommandations contre le blanchiment des capitaux et la mise en œuvre des huit recommandations spéciales contre le financement du terrorisme, ainsi que les progrès réalisés cette année dans la collaboration avec les institutions financières internationales. *Tracfin*, service français spécialisé dans le renseignement sur les circuits financiers clandestins et la lutte contre le blanchiment, fait le point de son activité qui a été élargie à la lutte contre le financement du terrorisme à la suite des attentats de septembre 2001. *Gilles Vayssset* fait le bilan des progrès de la lutte antiblanchiment en Suisse, et souligne que la principale brèche dans le dispositif reste le caractère non

délictueux de l'évasion fiscale. Enfin, *Transparency International* présente comme chaque année son indice de corruption passive, et, cette année, son indice de corruption active (publié pour la première fois en 1999). Ces indices ne mettent malheureusement pas en évidence beaucoup de progrès au sein des pays recensés.

LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

Le débat actuel sur le développement durable confronte les acteurs économiques, et en premier lieu les entreprises, à de nouvelles attentes, et met de plus en plus en jeu leur responsabilité dans le domaine social et environnemental. *Helena Bonfiglioli* et *Adeline Hinderer*, sur la base de l'expertise développée par le réseau européen pour la cohésion sociale (CSR Europe), dressent un état des lieux de l'intégration des considérations sociales et environnementales dans les pratiques des entreprises européennes, et analysent la contribution du secteur financier à cette évolution. *Guillaume Éliet* montre la contribution qu'apporte à ce débat, au niveau français, la loi sur les nouvelles régulations économiques (NRE), qui modifie en profondeur plusieurs domaines du droit des affaires. Enfin, se plaçant du point de vue de l'investisseur socialement responsable, *Jean-Pierre Sicard* souligne le décalage existant aujourd'hui entre l'engouement pour l'investissement socialement responsable et la faiblesse des sommes réellement placées dans les



fonds éthiques, dans un contexte général peu favorable aux marchés d'actions.

L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE ET LE PHILANTHROPISME

L'économie solidaire a toujours été une forme hybride, combinant économie de marché et économie du don, et interférence à des degrés divers des ressources publiques et privées. Le présent dossier évoque trois exemples très différents de cette problématique. *Jerôme Kohler* présente les problèmes auxquels sont confrontées, aujourd'hui en France, les fondations, du fait de la complexité de leur statut juridique et fiscal, de leur atomisation, des relations difficiles qu'elles entretiennent avec les pouvoirs publics. *Marc Abélès* décrit la nouvelle forme de philanthropisme qui se développe aux États-Unis, à l'initiative des récentes fortunes de la Silicon Valley. La *venture philanthropy* cherche à appliquer les recettes de la nouvelle économie et notamment celles du capital-risque au secteur non-profit, cherchant en quelque sorte une troisième voie, à mi-chemin entre l'économique et le social, soucieuse d'engagement personnel mais aussi d'efficacité. Enfin, *Nicole Moreau* et *Stéphane Coste* présentent l'expérience originale des caisses d'épargne qui affectent, depuis

la réforme de 1999, une partie de leurs résultats au financement de projets d'intérêts local et social, pour promouvoir des actions de solidarité dans le domaine bancaire et l'engagement social et civique.

LA CONTRIBUTION DE LA FINANCE AU LIEN SOCIAL

Paul H. Dembinsky et *Jean-Michel Bonvin* examinent, à partir d'une analyse du contrat financier, dans quelle mesure celui-ci intègre la dimension de confiance et est facteur de lien social, tout particulièrement dans le cadre de la microfinance. *Bernd Balkenhol* et *Isabelle Guérin*, reprenant les résultats d'une recherche récente pilotée par le Bureau international du travail, examinent les formes que doit prendre l'éventuelle intervention publique dans le domaine de la microfinance. *Georges Gloukoviezoff* et *Isabelle Guérin* font un bilan de la contribution que peuvent apporter les médiateurs dans la lutte contre l'exclusion bancaire, à partir d'une recherche menée pour le compte de la Caisse des dépôts. Enfin, *Georges Gloukoviezoff* prolonge la réflexion sur la médiation en s'interrogeant, à partir des expériences françaises et étrangères, sur les moyens à développer pour concilier performance économique et équité.

